

Bulletin de la Société
archéologique, historique
littéraire & scientifique du
Gers

Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers. Bulletin de la Société archéologique, historique littéraire & scientifique du Gers. 1984/04-1984/06.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

Condom et le Coup d'État du 2 décembre 1851

par André PÉRÉ

I. — Pour comprendre les événements de Condom au début de décembre 1851, il nous faut remonter à vingt ans en arrière et suivre l'évolution de l'opinion publique locale de 1832 à 1851.

La monarchie de juillet a été loin de satisfaire tous les Français. Malgré deux personnalités condomoises arrivées aux plus hautes fonctions, Jean-Charles Persil, procureur général et deux fois garde des sceaux et le Comte de Salvandy, deux fois ministre de l'Instruction Publique, l'opinion condomoise resta en partie dans l'opposition au « gouvernement de Louis Philippe ; pour des raisons d'opportunisme, les légitimistes firent front commun avec les libéraux alors que des républicains se retrouvaient dans des clubs ou des sociétés secrètes.

II. — L'OPPOSITION CONDOMOISE SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET (1). Sous ce titre Paul Mesplé étudiait en 1962, les divers aspects de la vie politique, d'après un lot de lettres de Félix Lebbé « représentant tenace et agissant de l'opposition à Condom ». C'était le fils d'un percepteur des contributions directes de Vic-Fezensac ; né à Saint-Jean-Poutge en 1797, avoué au Tribunal de Condom en 1831 ; c'est par une lettre à Gounon jeune, candidat à la députation de l'arrondissement, que Lebbé avoue être partisan d'une monarchie libérale mais qu'il n'admet pas l'autorité de Louis-Philippe. Sa « bête noire » est le député Jean-Charles Persil, avocat à la cour de Cassation élu grâce au régime censitaire limitant à 515 le nombre d'électeurs de l'arrondissement de Condom. Garde des sceaux en 1836, puis Directeur de la Monnaie, Persil est ovationné en 1839 lorsqu'il vient présenter son fils Eugène pour le remplacer à la députation.

(1) Paul MESPLÉ, L'Opposition condomoise à la Monarchie de Juillet et la Révolution de 1848 en Gascogne dans *B.S.A.G. du Gers* 1962, p. 350, avec tiré à part T. Cocharaux, Auch 1962.

Mais l'opposition locale ne désarme pas ; il y a les légitimistes partisans des Bourbons, une « gauche dynastique » avec Odilon Barriot demandant des réformes et un groupe de républicains qui approuva en 1832 la révolte des canuts lyonnais.

Pendant vingt ans, Lebbé a tenté de former à Condom une coalition de tous les opposants au régime de Louis-Philippe. En 1838, il propose à Alem Rousseau, chef des Républicains d'Auch de chercher un candidat capable d'éliminer Persil, mais l'entente n'a pu se faire sur les diverses personnalités envisagées. L'annonce de la candidature d'un autre condomois, Narcisse Achille de Salvandy, jette un nouveau trouble, mais certains Condomois manifestent une préférence pour Persil. Salvandy ayant un château dans l'Eure opte pour Evreux ; il devient Ministre de l'Instruction publique, sous le cabinet Molé, puis ambassadeur à Madrid, de nouveau ministre avec Guizot en 1845. Homme de lettres, il n'oublie pas sa ville natale et organise un concours littéraire sur la délivrance de Condom des troupes anglaises en 1369 ⁽²⁾.

De nouvelles élections ayant lieu en 1846 à la suite de la dissolution de la Chambre, Lebbé préconise une entente de l'opposition, puis il contacte Irénée David pour réaliser une coalition « carlo-républicaine ». Une vive polémique oppose « l'Echo de la Baïse » organe dévolu à la famille Persil et « l'Etoile d'Aquitaine » fondée par Lebbé ; aux élections de 1847, Eugène Persil n'a que 61 voix d'avance sur son concurrent républicain modéré Garravet.

Né à La Sauvetat, avocat et propriétaire à Condom, Garravet avait été député en 1831 puis démissionnaire ; il devint un des chefs de l'opposition condomoise et, à ce titre, présida le banquet réformiste de novembre 1847. Le comité d'organisation symbolise l'entente des opposants au régime de juillet : 4 légitimistes avec de Peyrecave, de Cugnac, de Campaigno, Fourteau et 8 démocrates, Lucien Lamarque, F. Lebbé, Daulhième, Vidal, Noguès médecin et Duputz fils négociant. Au cours de la réunion qui groupait 400 convives, les 7 orateurs portèrent des toasts à la Charte, à la Pologne, au travail et Duputz déclarait : « L'Evangile sera le symbole impérissable de la Liberté, l'Egalité et la Fraternité ».

III. — LA SECONDE RÉPUBLIQUE :

Le matin du 26 février 1848, le sous-préfet des Condomois recevait d'Auch cette nouvelle :

« Le Comité Provisoire d'Auch aux citoyens, ...

« La Maison d'Orléans a cessé de régner...

(2) Francis DUPONT, Deux étranges tournois littéraires, B.S.A.G. III^e T. 1941, p. 185.

... La France est de bonne foi, elle verra tout ce que peut de bien la puissance du peuple ...

... Debout, bientôt avec nous, en face de l'urne solennelle qui dira le mot souverain de la France, tous crieront avec nous : Vive la République !

Suivent les signatures Sentoux, Alem Rousseau, Cl. Pellefigue, I. David, Gauté, Cantaloup, E. Dupetit » (document cité par P. Mesplé dans L'Opposition Condomoise »).

A Condom, où une affiche annonçait l'événement à la population, une commission provisoire comprenant Lucien Lamarque, Daulhième, Edouard Duputz et Duffau commandant la Garde Nationale s'installa à la Mairie.

Le changement de municipalité se fit cordialement où, sur proposition des nouveaux commissaires, l'équipe démissionnaire accepta de s'occuper de l'Etat civil et félicita de sa conduite l'ancien maire Laterrade.

Une réunion qui groupa plus de deux cents délégués de l'arrondissement, nommait comme Président Sébastien Gavarret qui fut candidat de l'opposition à la Monarchie de juillet, et Lucien Lamarque rendait compte au nouveau préfet, Pégot-Ogier, de l'opinion locale :

« Le gouvernement Républicain est entouré partout des plus vives sympathies. La nouvelle municipalité assiste à la messe célébrée le 12 mars à la cathédrale Saint-Pierre à la mémoire des Parisiens victimes des événements des 22 et 23 février ».

Le 9 avril, lors de la plantation de l'arbre de la liberté où participent le clergé, les confréries avec leur bannière Lamarque, Thore principal du collège et Daulhième conseiller d'arrondissement dénoncent l'agitation des orléanistes.

La trêve a été de courte durée ; la scission à Auch entre Alem-Rousseau et Cantaloup aura une fâcheuse répercussion sur la campagne électorale où les candidats condomois Lamarque et Duputz affichent leur opinion avancée en faveur de Ledru-Rollin. Les élections pour former l'Assemblée Constituante furent fixées au 23 avril et, pour la première fois, se firent au suffrage universel ; le nombre d'électeurs gersois passait de 2 100 à plus de 90 000 et les candidatures affluèrent de tous les cantons.

Le Comité Républicain de Condom fort de 20 membres (avocats, banquiers, négociants et propriétaires...) tient séance sur séance, certaines parfois houleuses. Un auditeur exalté déclare : « Qu'il faut faire de l'agitation autant que la terre en tremble ! ». Lebbé répond « Du calme, de la réflexion et de la liberté », l'avocat

Lamarque et le négociant Duputz sont désignés comme candidats républicains.

Le numéro 2 du Bulletin de Condom remarque avec humour : « A Paris, il y a des Jacobins, à Toulouse des Bonnets Rouges, à Valence des Sans-Culottes, à Condom on ne veut plus dire Monsieur, on s'appelle Citoyens ! ».

Le vote du 23 avril 1848 eut lieu dans les chefs-lieux de canton, ce qui gêna les électeurs éloignés parfois de plus de vingt kilomètres ; cette élection à l'Assemblée Constituante donna les résultats suivants :

Gavarret : 64 589 voix ; Alem-Rousseau, 64 647 ; Général Subervie, 59 392 ; Aylies, 41 263 ; I. David, 35 400 ; Gounon, 31 555 ; Boubée, 28 865 ; Carbonneau, 28 235 — tous élus.

Lamarque et Duputz de Condom, peu connus dans le reste du département, obtiennent un peu plus de 6 000 voix.

Dans une lettre à F. Lebbé, Gavarret chef des républicains gersois donne son opinion « sur la composition de la nouvelle Assemblée Constituante : 500 républicains modérés, 100 républicains démocrates, 200 orléanistes, 100 catholiques ; du groupe des républicains démocrates sortira la montagne socialiste plus agitée que parlementaire. Le premier groupe des modérés plus calme comprend Aylies, Carbonneau, Gounon, au centre David, à gauche Alem-Rousseau et Subervie ».

Le général Subervie qui figurait sur les quatre listes gersaises opta pour l'Eure-et-Loir où il avait été également élu. Une élection complémentaire eut lieu en juin 48 dans le Gers.

En face de De Pansat conservateur, les républicains sont divisés et quatre concurrents, Forgues, Belliard, Nabos et Burot, briguent le siège. Il y eut 2/3 d'abstentions et De Pansat, candidat du parti de l'Ordre est élu.

L'impôt des 45 centimes soulève le mécontentement des paysans et le découragement des agents du fisc impuissants devant la résistance des contribuables. Ce désarroi joint à la misère consécutive au désastre d'un terrible orage de grêle explique le recul du républicanisme dans le Gers. Les 215 maires en fonction avant le 24 février sont réélus ainsi que les 126 qui avaient été écartés depuis cette date.

Le nouveau Conseil Général comprend 11 anciens conservateurs, 3 légitimistes, 11 membres de l'ancienne opposition dynastique et Gavarret de Condom restant seul républicain.

Le journal « l'Opinion » dont l'influence grandit depuis qu'il a quitté le clan orléaniste attribue l'échec d'Alem-Rousseau à son alliance avec la Montagne.

L'élection à la présidence de la République marque un nouveau recul. Louis Napoléon Bonaparte obtient 57 253 suffrages, Ledru-Rollin soutenu par la Montagne 9 125 voix et Cavaignac, candidat modéré, 5 951 voix.

Dans un numéro de « l'Ami du Peuple », Edouard Duputz donne la raison de ce retournement.

« Comment expliquer le succès de Louis Napoléon Bonaparte ? Il n'y avait dans la République aucun nom qui s'imposait à toutes les classes de la société ; le souvenir de la gloire impériale était seul vivant ... ».

« Le fatal impôt avait profondément irrité les paysans pour qui l'élection de Louis Napoléon signifiait le remboursement des 45 centimes ».

Ce vote massif en faveur du Prince Président ne rompait pas « l'équilibre conservateurs - républicains » dans l'arrondissement de Condom où, dans la ville même, Louis Napoléon recueillait 974 voix contre 428 à Cavaignac et 671 à Ledru-Rollin. Le vieux fond de républicanisme gersois n'est pas étouffé.

On était, officiellement encore, en République, mais toutes les directives gouvernementales étaient dirigées contre les républicains représentés comme « les éternels ennemis de l'ordre, du repos public, de la morale, de la religion, de la famille ». Le nouveau préfet de Grouchy envoie aux maires circulaire sur circulaire pour combattre « les doctrines subversives », les élus municipaux qui opposent une fin de non-recevoir sont destitués, les fonctionnaires et, surtout les instituteurs, étroitement surveillés, le colportage « instrument de la propagande insidieuse » sévèrement réglementé.

« Les rancunes personnelles ne désarment pas et les nombreuses inimitiés tiennent séparés des hommes dont l'union aurait assuré le triomphe du parti républicain dans le Gers » proclame le nouveau journal condomois « l'Egalité » qui s'efforce de provoquer l'entente des républicains en vue des élections à l'Assemblée Législative.

Mais cette union n'a pu se réaliser et l'on trouve les mêmes candidats dans plusieurs listes :

1. — Liste montagnarde soutenue par le journal « l'Egalité » : Ledru-Rollin, Breuil, Dupouy, Combrés Duputs, Gavarret, Carbonneau.

2. — Liste des démocrates soutenue par le journal « La Démocratie » : Duputz, Carbonneau, Gavarret, Alem-Rousseau, David, Gounon, Boubée.

3. — Liste des modérés, soutenue par le journal « l'Opinion » : de Panat, Belliard, Jorret, Lacave-Laplagne, Lagrange, Gontaut-Biron, Saint-Marsault.

Les élections qui eurent lieu le 13 mai 1849 donnèrent les résultats suivants (département, Condom-ville, Condom-arrondissement) :

Elus : Gavarret (40 021 - 1 658 - 2 501), Carbonneau (38 005 - 1 438 - 2 341), de Panat (31 320 - 825 - 1 155), Belliard (31 164 - 789 - 1 129), Jorret (30 820 - 727 - 984), Duputz (30 526 - 1 390 - 2 121), Lacave-Laplagne (30 230 - 792 - 1 129).

L'Assemblée Législative se trouvait composée de 270 républicains (190 socialistes plus 80 modérés) et 490 conservateurs (200 orléanistes plus 200 légitimistes plus 90 bonapartistes).

Le 8 novembre 1849, 36 députés socialistes prennent le nom de Montagnards rappelant le parti le plus avancé de la Convention Nationale.

C'est à Condom que ce nom « montagnard » apparut pour la première fois dans le Gers. L'avocat Lamarque (modéré) et le député Duputz (Montagnard) étaient en relation avec le jeune Joseph Noulens, collaborateur de journaux avancés de la capitale comme le *Suffrage Universel* (3).

Joseph NOULENS : Fils d'un secrétaire de la sous-préfecture, Joseph Noulens est né à Condom le 25 octobre 1828. Il fit ses études classiques au collège où il fut déjà remarqué par des poèmes audacieux. A vingt ans, il accompagne dans ses tournées électorales, le candidat Edouard Duputz dont il deviendra le secrétaire. Il part à Paris préparer l'Ecole des Chartes mais, pris dans les événements de 1848, se lance dans la politique en collaboration au journal avancé *Le Suffrage Universel* et se met à la disposition du Comité Central de Propagande Socialiste ; on lui prête cet aphorisme « Il n'y a qu'à supprimer les gouvernements pour supprimer les Révolutions ».

Il est connu des pouvoirs publics parisiens et le Ministre de la guerre avertit le Préfet de Police qui répond :

« Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 courant (décembre 1849) pour appeler mon attention sur le dit Noulens se disant

(3) J. DAGNAN, *Le Gers sous la seconde République*, Auch Cocharaux, 1928 - I. La réaction conservatrice - II. Le coup d'Etat.

homme de lettres récemment parti de Condom pour se rendre à Paris où il doit se mettre à la disposition du Comité Central de Propagande Socialiste. Le nommé Noulens est arrivé le 3 courant et est descendu rue Saint Guillaume, n° 2, où loge son ami et collègue politique Delaroche, fils du maire de Condom. Depuis son arrivée dans la capitale, le nommé Noulens qui est en effet un socialiste exalté, compose des chansons révolutionnaires qu'il se propose de faire imprimer. Il fréquente plusieurs représentants de la Montagne et notamment le sieur Duputz. Le sieur Noulens ne sera pas perdu de vue. » (Archives de la guerre 1849 - Cahiers décembre 49).

La crainte d'un soulèvement armé républicain provoque une recrudescence de la répression dont le désarmement de 53 gardes nationales du département.

Lamarque, Duputz et Noulens poursuivent leur propagande ; ils sont signalés au banquet Zeppenfeld à Mirande, avec le montagnard Pascal Duprat, objet de poursuites dans les Landes.

Les commissaires suivent les trois militants pas à pas, heure par heure, notant les conversations entendues ou rapportées, les visites, chez le maire de Valence, à Nérac, Vic-Fezensac, Fleurance, Lectoure, voyages prétextés de collectes en faveur du journal « l'Égalité ». En août 1850, Duputz reçoit Gavarret et Jorrets, députés républicains. Le préfet est informé qu'une enquête est en cours où Duputz serait impliqué dans un complot à Lyon. Dans une réunion, il aurait déclaré :

« Louis Napoléon n'aura pas de chance de se faire nommer Empereur ; si le parti socialiste a perdu à Paris, il en gagne en province avec les municipalités des villes manufacturières ».

Il cherche à réchauffer le zèle de militants par la création de sociétés secrètes pour remplacer les clubs dissous. Tandis que Duputz et Noulens appellent à Paris à l'union des socialistes de diverses tendances avec les républicains modérés, Lamarque et Daulhième parcourent l'Armagnac pour ranimer les opposants.

A Manciet se monte une centurie formée de dix décuries dont le chef connaît seul le nom de ses subordonnés. Pour dépister gendarmes et commissaires, les réunions ont lieu dans des lieux éloignés, granges, cabanes de vigneron ou en plein bois ; des émissaires sont prêts à porter des mots d'ordre au premier signal (4).

(4) Gilbert BRÉGAIL, Joseph Noulens poète condomois dans *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, 1946.

L'INSURRECTION CONDOMOISE :

L'arrondissement comprenait des groupes de républicains actifs, énergiques, résolus ; Lamarque et Daulhième avaient organisé des sociétés secrètes nombreuses et agissantes. On attendait impatiemment les élections de 1852, espérant un revirement politique. L'administration et les magistrats redoutaient l'échéance.

De Campaigno, sous-préfet intérimaire, et Laroche faisant fonction de maire, comptaient sur leurs relations personnelles pour éviter tout affrontement. La dépêche annonçant le coup d'Etat arriva le 2 vers 9 heures du soir. Dans la journée, des groupes de républicains discutaient de la situation ; ils étaient divisés. Quelques agités proposaient de s'emparer de la mairie. La plus grande partie préférait attendre des mots d'ordre venus d'Auch. Le courrier du 4 apportait une lettre de Noulens, secrétaire de Duputz. Lamarque la communiqua à un groupe d'amis :

« Les faubourgs de Paris marchaient au gré des socialistes : plusieurs représentants ont été tués sur les barricades. Duputz parcourait les quartiers où résidait plus spécialement l'espoir de la démagogie ; il était décidé à se mettre avec quelques collègues à la tête de l'insurrection du Faubourg Saint Antoine. On comptait sur le concours énergique des départements... La tête de Napoléon a été mise à prix. Tout s'arrange pour la démocratie. Duputz vient de visiter les faubourg de la capitale et leur position est considérée comme avantageuse pour la démocratie. Ainsi, donc agissez ! ».

C'était suffisant pour résister ; l'insurrection fut décidée par acclamations. Sous-préfet et maire attendent les événements. Plus de 500 républicains ont accouru pour installer une commission révolutionnaire à la Mairie qui prend la place des conseillers municipaux. Lamarque, Daulhième, Deler, l'avocat Lassalle forment le comité exécutif. Juge d'instruction et maire ont déjoué les recherches d'Arnould en se réfugiant dans la maison de Campaigno sous-préfet. Ainsi, sans effusion de sang, les insurgés se sont emparés de la Mairie. La commission s'inquiéta de compléter l'armement des insurgés en récupérant les fusils qui avaient été retirés de la Garde Nationale.

Dans la nuit du 4 au 5, deux émissaires rentrent d'Auch où ils étaient allés aux nouvelles ; ils racontent l'arrivée des insurgés venant de Vic, Barran et Jégun et se groupant au faubourg de l'Oratoire. Aussitôt on sonne le tocsin. On bat le tambour pour envoyer au chef-lieu un renfort de 500 hommes. Mais arrive la nouvelle de la défaite des insurgés d'Auch.

L'intervention du Juge d'instruction amène la démission de la Commission Provisoire et le retour du sous-préfet et du maire Larroche ; à peu de chose près le même scénario se produit dans les chefs-lieux de canton et les bourgs de l'arrondissement. Le sous-préfet de Campaigno envoya des estafettes un peu partout pour annoncer l'échec de l'insurrection condomoise (5).

APRÈS L'INSURRECTION :

L'état de siège, proclamé le 11 décembre dans le Gers, fut suivi d'une prompte et dure répression. Les renforts militaires, l'organisation de brigades mobiles pour désarmer les insurgés, la fermeture des « cafés rouges » s'accompagne d'une chasse féroce et la révocation des maires et fonctionnaires considérés simplement comme « ayant été faibles ».

Romain, juge d'instruction à Condom, écrit au procureur général d'Agen de faire arrêter à leur passage Duputz et Noulens, inspireurs de l'insurrection condomoise, mais une dépêche annonce qu'ils ont été arrêtés à Paris avec « les montagnards factieux ».

Le procureur de Condom lance des mandats d'arrêt pour « excitation à la guerre civile, usurpation de pouvoir » contre seize des membres de la « commission révolutionnaire », mais tous se cachent ou ont quitté Condom. Certains cherchent à gagner l'Espagne, errent dans les bois, changent de gîte. Lamarque et Daulhième ne tardent pas à être pris. Arnould, « l'homme rouge », arrive à déjouer toute recherche et ce n'est qu'en 1951 qu'un lambeau de drap rouge découvert dans un bois éclaircit le mystère de sa disparition (6).

LA RÉPRESSION :

Dans l'arrondissement de Condom où l'insurrection a été à peu près exempte de violences, la commission mixte a désigné 93 insurgés pour la déportation dont 15 Algérie + (internement dans colonie pénitentiaire) et 35 Algérie — (colons en résidence surveillée) sur 580 personnes arrêtées. A Condom, les 15 condamnés Algérie + sont les membres de la Commission Révolutionnaire dont Lucien Lamarque, chef principal des socialistes et son ami Daulhième, l'huissier Ferret, le cafetier Lestrade, l'instituteur révoqué Deler, le portefaix Boué, l'ancien gendarme Ducouso qui fit sonner le tocsin, Dupuy clerc d'avoué, Traverse fabricant de droguet...

Les 21 d'Algérie — avaient simplement assisté à la réunion chez Dupuy - Duputz, le représentant montagnard arrêté à Paris,

(5) J. DAGNAN, *op. cit. supra*, Le coup d'Etat.

(6) Alain GEAY, *Histoire d'Arnould « l'homme rouge »* dans B.S.A.G., 1979.

(7) Victor HUGO, *Avant l'exil, Napoléon le Petit, le Crime, Histoire d'un crime*.

fut condamné à l'expulsion tandis que son secrétaire Joseph Noulens fut interné en Algérie.

Parmi les 36 Condomois nous relevons 19 artisans et ouvriers (couvreur, étameur, maçon, etc...), 7 notables (avocat, huissier, avoué...), 3 fonctionnaires révoqués, 2 cafetiers, 3 propriétaires agriculteurs) ; 27 sont déclarés sans ressources ou pauvres, 6 de condition modeste, 2 riches et 1 endetté.

*

**

Le comportement des républicains condomois lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851 résulte de vingt ans d'opposition à la monarchie de juillet, opposition suivie de la courte euphorie de février 1848, vite étouffée par une surveillance administrative des plus tracassières.

Les atermoiements ont exaspéré les chefs des sociétés secrètes n'attendant qu'un mot d'ordre pour se révolter. La lettre de Noulens sera le déclencheur de l'insurrection ; elle sera sans effusion de sang, courte et vite réprimée.

L'exil en Algérie où beaucoup sont incarcérés paraît une peine bien lourde pour un acte d'indépendance de républicains sincères.

Une opposition se manifesta encore dans les votes de 1852. Aux élections des 21 et 22 novembre rétablissant l'Empire (dans le Gers, 78 278 oui, 1 236 non), l'arrondissement de Condom se signalait par un grand nombre d'abstentions (5 272) et d'opposants (343 non).

« Beaucoup de républicains, surtout parmi les proscrits, ont gardé au cœur la rancune et l'espoir ; ces haines rentrées et tenaces maintiendront longtemps contre l'Empire, une protestation obstinée ». (J. Dagnan).